

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE**  
**DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE**  
**Année 2015**



**Rapport relatif au prix et à la qualité du service public d'eau potable pour l'exercice 2015**  
présenté conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales et au  
décret du 2 mai 2007

*Approuvé en réunion du Conseil Municipal le 19 mai 2016*

<b>SOMMAIRE :</b>	<b>page 2</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>page 3</b>
<b>1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE</b>	<b>page 3</b>
1.1. Présentation du territoire desservi	
1.2. Gestion du service et Mode de gestion du service	
1.3. Estimation de la population desservie	<b>page 4</b>
1.4. Nature des ressources en eau	<b>page 4</b>
1.5. Nombres d'abonnements	<b>page 6</b>
1.6. Volumes vendus au cours de l'exercice	
1.7 Les Réseaux de distribution	
<b>2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DE SERVICE</b>	<b>page 7</b>
2.1. Modalités de tarification	
2.2. Facture d'eau type	
2.3. Recettes	
2.4 Evolution du prix de l'eau	
<b>3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS</b>	<b>page 8</b>
3.1. Branchements en plomb	
3.2. Montants financiers	
3.3. Etat de la dette de service	
3.4. Amortissements	
3.5 Réalisation travaux	
3.6. Programmes pluriannuels	<b>page 9</b>
<b>4. INDICATEURS DE PERFORMANCE</b>	<b>page 9</b>
4.1. Qualité de l'eau	
4.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale	
4.3. Rendement du réseau de distribution	
4.4. Indice linéaire des volumes non comptes	
4.5. Indice linéaire des pertes en eau	
4.6. Taux de renouvellement des réseaux d'eau potable	
4.7. Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	
4.8 Note De L'agence Bassin Rhin Meuse	
Les perchlorates	<b>page 9</b>
<b>5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE</b>	<b>page 10</b>
5.1. Abandons de créances	
5.2. Opération de coopération décentralisée	
<b>6. ANNEXES :</b>	
N° 1 Délibération du Conseil Municipal du 27 mars 2015 fixant les tarifs 2015	
N° 2 Facture d'eau type (100 m3)	
N° 3 Fiches synthèses ARS	
N° 4 Fiche de calcul –prélèvement de la ressource en eau 2015	
N° 5 Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse	

## INTRODUCTION :

Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) est un document produit tous les ans par le service eau pour rendre compte aux usagers du prix et de la qualité du service rendu pour l'année écoulée.

C'est un document public (dès lors qu'il a été validé par le Conseil municipal) qui répond à une exigence de transparence interne mais également à l'utilisateur, lequel peut le consulter en mairie

Le contenu et les modalités de présentation du rapport sont réglementés ; depuis 2007 les indicateurs de performance des services sont également obligatoires

## 1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE

### 1.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI

La Commune de **HOHROD** est composée du "Village" proprement dit, de l'annexe de Weier et du Chemin du Langaeckerlé. 5 maisons situées sur la partie "Est" du Chemin du Langaeckerlé et 2 maisons situées au début du Chemin du Walsbach sont desservies par le réseau communal de la Ville de MUNSTER.

Par contre, la Commune de HOHROD dessert en eau potable trois maisons situées sur le ban communal de Munster

A 4 km du village environ se trouve l'annexe du **HOHRODBERG**. Seule une maison située au lieu dit "Schneiden" est desservie en eau potable par la Commune de Munster.

Quelques rares maisons (7 au total) situées à l'écart de ces deux bourgs disposent d'une source privée, ainsi que le Centre de Vacances CCAS situé au lieu dit "Maison Blanche" entre Hohrod et Hohrodberg

**HOHROD** est alimenté par la source de KUHSBACH, captée en 1908 et par la source du LANGENBACH, captée en 1967.

Actuellement, deux sources captées au RUNZ et à l'OBERGUNSBACHMATT, depuis 1910, alimentent le **HOHRODBERG**. La nouvelle source de WALDSOSSERSMATT complète l'alimentation du HOHRODBERG en eau potable depuis l'été 1997 (captage de la source proprement dit en juillet 1996)

### 1.2 GESTION DU SERVICE ET MODE DE GESTION

Le service public de l'eau potable est géré en **régie communale** et comprend :

- La production de l'eau
- La protection des points de prélèvement
- Le traitement de l'eau : 3 points de traitement aux UV
- Le stockage : 4 réservoirs
- La distribution

### 1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE A HOHROD ET HOHRODBERG

Population desservie	en Résidence Principale	En Résidence secondaire	En collectif
HOHROD	250	30	0
HOHRODBERG	90	210	310
Total	340	240 (80 RS x 3per/moy)	310

### 1.4. NATURE DES RESSOURCES EN EAU

#### 1.4.1 Cadre Hydrogéologique

La Commune de HOHROD est située sur le flan nord de la vallée de Munster. Le massif montagneux est composé de granites, recouverts de lambeaux de grès permotriasiques qui constituent quelques sommets : la Rain du chêne, le Linge, Le Schratzmannele, le Honack....

Quelques sources apparaissent à flanc de vallée, dans les granites. Toutes les autres sont situées au contact grès-granite ou juste en contrebas, et assez souvent sur des failles facilitant le drainage du massif gréseaux de crête.

#### 1.4.2. Caractéristiques des captages

Source KUHSBACH (N° B.S.S. 03418X0068) Ce captage est constitué d'une galerie de 10 m de long remontant à travers les arènes et éboulis de surface, jusqu'au granite en place. Cette galerie passe sous le chemin. Le débit en étiage est de 0.5 à 0.8 l/s

Source LANGENBACH (N° B.S.S. 03774X0025) Ce captage est également formé d'une galerie. Cette galerie traverse les formations superficielles (arènes, éboulis) et arrive en 2 endroits à la roche en place où l'eau sourd. Le débit en étiage est de 0.2 à 0.35 l/s.

Ces 2 sources alimentent le village de HOHROD

Source RUNZ (N° B.S.S. 03418X0060) Le captage est constitué d'un petit drain débouchant dans un collecteur fermé d'une porte. Le débit d'étiage est de 0.2 à 0.3 l/s

Source OBERGUNSBACHMATT (N° B.S.S. 03418X0061) le captage est de même type que le précédent, non apparent. Le débit d'étiage est de 0.4 à 0.5 l/s

Source WALDSOSSERSMATT SUD (N° B.S.S. 0774X0087) : la source est composée de deux arrivées d'eau et de deux ouvrages de collecte, non apparents.

Ces trois sources alimentent l'annexe du Hohrodberg

## Périmètres de protection des captages :

### Instaurés et modifiés par les arrêtés préfectoraux suivants :

- arrêté préfectoral N° 69 652 du 9 mars 1982 portant déclaration d'utilité publique de la dérivation d'eau souterraines et des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau potable de HOHROD
- arrêté préfectoral n° 86 039 du 16 octobre 1987 portant modification de la réglementation dans les périmètres de protection des points de prélèvement des captages de HOHROD
- arrêté préfectoral N° 505 du 16 mars 2000 portant modification de l'arrêté préfectoral du 9 mars 1982
- arrêté préfectoral N° 2007-08812 du 16 mars 2007 modifiant l'arrêté préfectoral N° 69652 du 9 mars 1982 modifié portant déclaration d'utilité publique de la dérivation d'eaux souterraines et des périmètres de protection

En 2015, le Cabinet Luc JAILLARD ingénieur Conseil a été chargé de l'étude préalable de la nouvelle ressource envisagée au lieu-dit Ried.

Des analyses de "potabilité" ont été réalisées

Par courrier du 28 août 2015, les conclusions du rapport ont été communiquées ; elles ont été examinées en réunion du Conseil Municipal du 11 septembre 2015 (voir extrait de la délibération ci-après)

*Compte tenu de la présence des dispositifs d'assainissement "Daefsaecker et Secteur 10 (Hôtel Roess) situés en amont du captage qui risquent de le polluer, d'une baisse importante du débit en fin d'été (ce qui indique que la source est peu profonde et sensible aux conditions météo), et malgré les résultats positifs de la dernière analyse, le cabinet d'étude conseille à la Commune, dans un premier temps de raccorder la source du Langenbach au réseau du Hohrodberg qui est en excédent de 15 à 20 M3 /jour.*

*Cette opération permettrait aussi de pallier au problème d'eau trouble causé par les fortes pluies au secteur du Buhl en l'alimentant par les sources du Hohrodberg.*

*En conclusion : actuellement, selon le rapport Jaillard "la nouvelle ressource envisagée par la Commune de Hohrod ne pourra être exploitée pour l'adduction en eau potable.... L'ARS a confirmé cette position"; L'exploitation sera réétudiée en complémentarité aux autres sources du Hohrodberg si le besoin persiste.*

*Mr Charles FRITSCH fait part aux Conseillers que le projet de raccordement entre le réseau du Hohrodberg (au niveau du Vorderberg) et la source du Langenbach est la solution à retenir : passage d'un tuyau PEHD sur terrains communaux – travaux envisageables pour l'année prochaine.*

*La remise en état des terrains impactés par les fouilles du projet de captage se fera au moment des travaux de raccordement.*

*Entre temps des fuites relativement conséquentes ont été localisées et réparées au courant de l'été au Langaeckerlé et au Weier, notamment "*

## 1.5 NOMBRE D'ABONNEMENTS

Abonnés domestiques	<b>190</b>
Abonnés non domestiques	<b>2</b>

## 1.6 VOLUMES VENDUS AU COURS DE L'EXERCICE (m3)

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Aux Abonnés domestiques	20 606	20 319
	1 771	1 737

## 1.7 LES RESEAUX DE DISTRIBUTION Caractéristiques des réseaux :

### **Le réseau de HOHROD :**

Le réservoir du KUHSBACH, de capacité totale de 100 m3, dont 75 pour la réserve incendie, a été construit en 1911. L'eau du réservoir BUHL est principalement destinée à la consommation journalière. De capacité totale de 200 M3, il a été construit en 1967

Les sources de HOHROD sont captées à une altitude de 550 mètres environ.

La source du KUHSBACH est reliée à son réservoir par une conduite en fonte de diamètre 60 et la source du LANGENBACH est reliée au réservoir du BUHL par une conduite en polyéthylène, diamètre 57/63.

Le réseau de distribution de HOHROD est réalisé en fonte, diamètre 80 à 125 mm. Il a été renouvelé en 1985 sur une longueur de 800 ml environ, du lieu dit Weier à la mairie. Le réseau a également été étendu dans le Chemin du LANGAECKERLE, jusqu'au N° 25, sur une longueur de 600 ml environ. Cette extension du réseau a été réalisée en régie communale.

En 2001, une extension de 50 ml a été réalisée en régie communale, dans le chemin du KUHSBACH, pour permettre l'alimentation en eau potable des deux nouvelles constructions

En 2004, des travaux de reprise du réseau d'eau potable ont été réalisés dans le Chemin du Village, sur une longueur de 400 ml, une partie du tracé a été modifié.

**La longueur actuelle du réseau d'eau potable à HOHROD est de 4 690 ml environ**

### **Le réseau du HOHRODBERG**

Le réservoir du HOHRODBERG, construit en 1910 et agrandi en 1988, a une capacité totale de 200 m3 dont 120 m3 de réserve incendie.

Les sources de HOHRODBERG sont situées à une altitude de 800 mètres environ. Elles sont reliées au réservoir par une même conduite d'alimentation et de distribution d'eau, en polyéthylène de 57/63 en tête de réseau et par une conduite en fonte de diamètre de 100 à 150 entre la station de traitement et le réservoir

Le réseau de distribution a été réalisé en fonte en diamètre de 80 à 150 mm

En 2009 : Réfection Réseau Chemin de la Tourelle-Route du Linge (Hôtel Roess) sur 224 ml

En 2010 : réfection du tronçon Hôtel Roess jusqu'au Chemin du Vorderberg (inclus) sur une longueur de 560 ml

En 2012 : Réfection réseau eau dans le Chemin du Kreuzweg : depuis la RD 5 bis 1 (derrière l'Hôtel Roess) sur une longueur de 270 ml

**La longueur actuelle du réseau d'eau potable à HOHRODBERG est de 4 400 ml environ**

## 2. TARIFICATION DE L'EAU ET RECETTES DE SERVICE

### 2.1. MODALITES DE TARIFICATION :

Délibération du Conseil Municipal du jointe 27 mars 2015 **Cf annexe N° 1**

**2.2. FACTURE TYPE 100 M3** jointe en **Cf annexe N° 2**

### 2.3 RECETTES EAU

	Année 2014	Année 2015	Variation %
<b>Recettes de vente d'eau</b>			
Recettes ventes aux usagers	<b>66 517.- €</b>	<b>66 207.- €</b>	<b>0</b>
<i>dont abonnement</i>			
Recette de vente d'eau en gros	0	0	0
Régularisation vente d'eau	0	0	0
<b>Total recettes de vente d'eau</b>			
<b>Autres recettes</b>			
Recettes liées aux travaux	403.00	0	0
Contribution exceptionnelle du BG	0	0	0
Autres recettes	0	0	0
<b>Total recettes eau</b>	<b>66 517.- €</b>	<b>66 207.- €</b>	

### 2.4. EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU :

Toute facture d'eau comprend un montant calculé en fonction du volume réellement consommé par l'abonné et comprend, en outre des charges fixes de service et des redevances. le service n'est pas assujetti à la TVA.

Part proportionnelle (€ /M3)

Années Conso m3	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	► 250	1.80	1.80	1.84	1.87	1.90	1.90
251-1000	1.70	1.70	1.75	1.78	1.81	1.81	1.81
+ 1000	1.61	1.61	1.66	1.69	1.72	1.72	1.72

**Part fixe en €**

<b>Part de la collectivité</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Abonnement	136.00	136.00	136.00	136.00
Location compteur	19.60	19.60	19.60	19.60
<b>Redevances</b>				
Modernisation réseaux	0.274	0.274	0.274	0.274
Pollution domestique	0.352	0.356	0.359	0.363

**3. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS****3.1. BRANCHEMENTS EN PLOMB :**

Néant

**3.2. MONTANTS FINANCIERS : Travaux engagés au cours de l'exercice**

Montant des travaux d'investissement payés sur l'exercice budgétaire	160 578.- €
Montant des subventions pour ces travaux	0
Montant des contributions du budget général	0

**3.3. ETAT DE LA DETTE :**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Encours de la dette au 31 décembre	0	0

**3.4. AMORTISSEMENTS**

	<b>2014</b>	<b>2015</b>
Dotation aux amortissements	17.309.-€	17 631.- €

**3.5. REALISATION DE TRAVAUX**

Attribution, en 2015 du Marché de Travaux AEP : de Mise en place d'une conduite d'adduction devant relier la chambre de vannes et le réservoir du Hohrodberg et renouvellement de la conduite de distribution dans le Chemin du Kreuzweg –

Réalisation courant 2015 des travaux suivants :

- fourniture et pose de 500 m de conduite d'adduction en PEHD DN 75 mm
- fourniture et pose de 500m de conduite de distribution en fonte DN 150 mm
- reprise de 18 branchements particuliers et mise en place de 3 poteaux incendie
- réalisation d'un bi-passe dans le Chemin du Kreuzweg
- modification écoulement réservoir du Buhl



### 3.6. PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX :

Il a été fixé en 2010, dans le cadre d'un plan de financement sur les 5 années à venir

## 4. INDICATEURS DE PERFORMANCES

Fiches synthèse pour 2015 de l'Agence Régionale de Santé d'Alsace : **CF annexes 3 A-C**

INDICATEURS	HOHROD Buhl-Kuhsbach	HOHRODBERG
<b>4.1. QUALITE DE L'EAU</b>		
Taux de conformité pour les zones (réf indicateurs <b>P 101.1 et P102.1</b> )	100 %	100 %
<b>4.2.INDICE DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE</b> (réf indicateurs de performance <b>P 1032B</b> )	70 %	70 %
<b>4.3. RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION</b> (réf indicateurs de performance <b>P 104.</b> )	54.71 %	95.41 %
<b>4.4. INDICE LINEAIRE DE CONSOMMATION</b> (valeur de l'indice linéaire-indicateur <b>VP 224</b> )	7.80	7.70
<b>4.5. INDICE LINERAIRE DES PERTES EN RESEAU</b>	<b>CF annexe 4</b>	<b>CF annexe 4</b>
<b>4.6. TAUX MOYEN DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE</b>	3.26 %	
Taux calculé sur la base moyenne des ml renouvelés entre 2011 et 2015 /longueur totale du réseau (Taux de renouvellement = total linéaire remplacé de 2010 à 2014 : 5 / total linéaire de desserte soit 1001 ml : 5 / 9090)		
<b>4.7. INDICE D'AVANCEMENT DE LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU</b>		
Indice d'avancement de la protection des ressources en eau réf indicateur <b>P 108.3</b>	80 %	
<b>4.8 NOTE DE L'AGENCE BASSIN RHIN MEUSE</b>	Cf annexe 5	
Dans sa note "L'agence de l'Eau vous informe " sont détaillées les redevances versées, la répartition des interventions/aides (chiffres 2015) ainsi que les actions aidées		

### LES PERCHLORATES :

2°) les secteurs touchés (notamment sur les Communes de Munster et de Hohrod)

Suite à des analyses réalisées sur l'ensemble du territoire français et après les premières constatations, un lien a été fait avec la première guerre mondiale et l'utilisation massive de bombes sur les lignes de front 14-18, notamment sur le site du Linge.

Le site du Hohrdberg est impacté de 7 à 20 microgrammes par litre ; une pluviométrie plus importante à l'automne permet un meilleur taux de dilution.

3°) l'impact sur la santé

les seuils retenus par l'Ars sont très protecteurs afin de limiter les éventuels impacts sur le développement du nourrisson (risque d'apparition d'hypothyroïdie) : 9

les nourrissons de moins de 6 mois ne doivent pas consommer l'eau du réseau si la teneur en perchlorate est > à 4 ug/l

les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas consommer l'eau du réseau si la teneur en perchlorates est > à 15 ug/L

Résultats des analyses 2015 (réseau Hohrodberg- Route du Linge)

date prélèvement : 29 05 2015 : 8.45 ug/L

date prélèvement : 09 09 2015 : 16.9 ug/L

## **5. ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COOPERATION DECENTRALISEE DANS LE DOMAINE DE L'EAU**

### **5.1. ABANDONS DE CREANCES OU VERSEMENTS A UN FONDS DE SOLIDARITE :**

NEANT

### **5.2. OPERATIONS DE COOPERATION DECENTRALISEES:**

NEANT

